



## ARCHIVED - Archiving Content

### Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

## ARCHIVÉE - Contenu archivé

### Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

***LE FORUM NATIONAL  
DES JEUNES SUR LA  
PRÉVENTION DE LA  
VIOLENCE ET LES GANGS***

**le 30 et 31 mars, 2001  
Winnipeg, Manitoba**



**Solliciteur général    Solicitor General  
Canada                      Canada**

SOL GEN CANADA LIB/BIBLIO



0000036338

HV 6439 .C2 N38 2001  
National Youth Forum on the  
Prevention of Violence and  
Gangs, March 30-31, 2001 =

**DATE DUE**

01. JUL 02

26. MAY 04

GAYLORD

PRINTED IN U.S.A.

## **TABLE DES MATIÈRES**

<b>Introduction</b>	<b>p. 2</b>
<b>Vue d'ensemble du Forum</b>	<b>p. 5</b>
<b>Résumé des comptes rendus de recherche</b>	<b>p. 6</b>
<b>Résumé des présentations sur les programmes de prévention</b>	<b>p. 8</b>
<b>Résumé des observations des jeunes</b>	<b>p. 11</b>
<b>Résumé des tables rondes – Thèmes clés</b>	<b>p. 13</b>
<b>Recommandations</b>	<b>p. 14</b>
<b>Résumé des commentaires d'évaluation</b>	<b>p. 15</b>
<b>Ordre du jour du Forum national sur les gangs de jeunes</b>	<b>Annexe A</b>
<b>Composition du comité de coordination</b>	<b>Annexe B</b>
<b>Liste des participants et des observateurs</b>	<b>Annexe C</b>

Copyright of this document does not belong to the Crown.  
Proper authorization must be obtained from the author for  
any intended use

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent  
pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent  
document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

## **INTRODUCTION**

### **Qu'est-ce que le Forum national des jeunes sur la prévention de la violence et les gangs?**

Le Forum national des jeunes sur la prévention de la violence et les gangs faisait suite au Forum national sur les gangs de rue qui a eu lieu les 9 et 10 décembre 1999 à Pointe-Claire, au Québec. Il s'est tenu les 30 et 31 mars 2001.

Ce forum répondait aux appels de la collectivité policière et d'autres intervenants qui ont souligné la nécessité de constituer des réseaux d'entraide et d'échange d'information pour la prévention de la violence chez les jeunes et des gangs de jeunes. Lorsque les signes annonciateurs de problèmes en la matière se manifestent dans une collectivité, c'est souvent vers la police que l'on se tourne. Toutefois, pour lutter efficacement contre les causes profondes de la violence et de l'appartenance à un gang chez les jeunes, la police doit travailler en partenariat avec d'autres intervenants de divers secteurs. Le Forum visait à explorer comment s'y prendre, en privilégiant le développement social.

Le Forum a réuni plus de 100 participants et observateurs – policiers, représentants des pouvoirs publics et des organismes communautaires, chercheurs et jeunes – venus discuter des moyens de prévenir la violence chez les jeunes et les gangs de jeunes. La veille du Forum, quatorze jeunes de toutes les régions du pays ont pris part à un débat dirigé sur les dimensions clés de ce problème. Tout au long du Forum, ils ont fait connaître leurs positions aux participants. Tous les jeunes qui ont participé au Forum ont joué un rôle actif dans les programmes de prévention de la violence et des gangs dans leurs collectivités respectives. Il importe de faire valoir les mesures prises en ce sens par les jeunes d'un bout à l'autre du pays et de reconnaître la précieuse contribution qu'ils apportent aux initiatives qui les concernent.

### **Que savons-nous au sujet des gangs de jeunes au Canada?**

Les gangs de jeunes n'ont pas le même profil d'une région à l'autre du pays, et rares sont les chercheurs qui se sont penchés sur ce phénomène. Toutefois, certains facteurs de risque sont bien établis en la matière : la désintégration du système social, l'affaiblissement des liens familiaux en raison de nombreuses crises successives, le désintérêt général à l'école, le manque d'estime de soi, le besoin de reconnaissance et d'appartenance.

Il importe de reconnaître que tous les jeunes à risque ne s'adonnent pas au crime ni n'appartiennent à un gang. Mais il faut approfondir les raisons pour lesquelles certains d'entre eux se laissent tenter par ce mode de vie pour savoir quels moyens de prévention prendre.



## **Pourquoi le gouvernement fédéral réunit-il maintenant un forum national sur la prévention de la violence et des gangs?**

Nous avons tous entendu parler dernièrement dans les médias d'incidents de violence impliquant des gangs de jeunes. Actuellement, aux yeux du public, la violence et la criminalité sont graves chez les jeunes. La plupart des jeunes ne se livrent pas à des actes criminels ni n'appartiennent à un gang, mais certaines collectivités canadiennes jugent qu'il est temps de faire face à ce problème. Le rôle du gouvernement est de les encourager en leur facilitant la tâche.

Le problème des gangs de jeunes n'est pas nouveau, cependant, et ne doit pas être pris à la légère. Le Forum national des jeunes sur la prévention de la violence et les gangs s'inspire d'initiatives prises antérieurement et appuyées par le ministre du Solliciteur général et Justice Canada.

- En 1993, le ministre du Solliciteur général a publié un rapport intitulé *Les bandes de jeunes par leurs membres*.
- En 1994, le ministre du Solliciteur général et Justice Canada ont parrainé une conférence nationale sur la violence chez les jeunes et les gangs de jeunes, organisée par la Fédération canadienne des municipalités. Une brochure rendant compte des résultats de la conférence a été publiée sous le titre *La violence chez les jeunes et l'activité des bandes de jeunes : réponses aux préoccupations communautaires*, en vue d'aider les collectivités à se mobiliser pour la prévention du crime et de la violence chez les jeunes.
- De 1997 à 1999, le ministre du Solliciteur général du Canada et le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec ont octroyé au Service de police de la Communauté urbaine de Montréal des fonds aux fins de la phase II du projet de recherche *Jeunesse et gangs de rue*.
- En 1999, le ministre du Solliciteur général et Justice Canada ont organisé le Forum national sur les gangs de jeunes, au cours duquel plus de 100 participants et observateurs ont débattu de ce problème et des moyens d'y remédier.

## **Que fait d'autre le gouvernement fédéral pour éliminer les facteurs de risque auxquels sont exposés les jeunes et les enfants?**

Le gouvernement fédéral a pris ces dernières années plusieurs initiatives clés.

- La Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime est axée sur les partenariats et la lutte contre les causes profondes de la criminalité dans la collectivité. Elle permet au gouvernement du Canada d'aider financièrement les collectivités, à raison de 32 millions de dollars par an, à créer les programmes et les partenariats nécessaires à la prévention du crime chez les enfants, les jeunes, les populations autochtones et à la protection des femmes.

- La Stratégie relative à la justice pour les jeunes est axée sur la prévention du crime, la valorisation des conséquences bénéfiques et la réadaptation.
- Le 5 février 2001, l'honorable Anne McLellan, ministre de la Justice et procureure générale du Canada, a déposé de nouveau le projet de loi sur la justice pénale pour adolescents (C-7) à la Chambre des communes. Le projet de loi initial C-3, déposé en 1999, est mort au Feuilleton lors du déclenchement des élections le 22 octobre 2000.
- Plusieurs autres initiatives majeures ont été prises, comme l'Initiative pour l'emploi des jeunes, qui comporte un volet sur les jeunes à risque, l'Initiative de lutte contre la violence familiale et l'Initiative des maisons de la jeunesse autochtone à vocation multiple en milieu urbain.

## *VUE D'ENSEMBLE DU FORUM*

Le Forum a été coprésidé, pour la deuxième année, par M<sup>me</sup> Yvette Aloïsi, directrice générale, Police et Application de la loi, au ministère du Solliciteur général du Canada, et M. Pierre Sangollo, chef de police de Sainte-Julie, Sûreté du Québec. Pierre Sangollo a toujours eu à cœur le rôle important de la police dans la prévention du crime et de l'appartenance à un gang chez les jeunes, comme en témoignent les efforts qu'il déploie sans relâche pour promouvoir des approches multisectorielles en la matière.

Les participants ont été accueillis à Winnipeg par le chef adjoint du Service de police de Winnipeg, Menno Zacharias. Ce dernier a indiqué que la violence et l'appartenance à un gang étaient des préoccupations prioritaires, et a évoqué les efforts déployés par la police de Winnipeg auprès des jeunes, sous forme d'action directe en milieu scolaire, d'activités de loisirs, de sports et de développement des talents. Il a souligné la nécessité de s'attaquer de façon globale au problème de la violence et de l'appartenance à un gang chez les jeunes en étant à l'écoute de ces derniers et en les mettant à contribution dans la recherche d'une solution.

M<sup>me</sup> Aloïsi a souhaité à son tour la bienvenue aux délégués et leur a présenté une vue d'ensemble des idées-forces qui se sont dégagées du forum de 1999. Elle a évoqué la précieuse contribution que les jeunes peuvent apporter aux débats à venir, ainsi qu'aux efforts déployés par les pouvoirs publics, la police et d'autres intervenants pour mieux répondre à leurs besoins.

M. Sangollo a fait valoir, pour sa part, le rôle important que joue la police auprès des jeunes et des gangs, rôle qui va maintenant bien au-delà de la répression et de l'application de la loi. Le Forum serait l'occasion de débattre de l'action communautaire globale qui s'impose pour prévenir la violence et l'appartenance à un gang chez les jeunes, et de reconnaître la nécessité d'une collaboration étroite entre la police et les organismes d'aide sociale, les écoles, les parents et les jeunes eux-mêmes à la recherche de solutions efficaces.

Au cours des deux jours du Forum, chercheurs, travailleurs communautaires, policiers et jeunes venus de Victoria, Vancouver, Winnipeg, Regina, Ottawa, Montréal, Cole Harbour et du Labrador ont présenté des exposés dont les objectifs étaient les suivants : informer les participants des réalisations accomplies depuis le Forum sur les gangs de 1999; présenter les programmes de prévention les plus prometteurs en cours d'élaboration ou de mise en œuvre au pays; analyser les positions des jeunes au sujet de la violence et des gangs.

En outre, participants et observateurs ont eu bien des occasions tout au long du Forum d'échanger des idées, de mettre en commun leurs connaissances et d'exprimer leurs préoccupations. Deux réunions en petits groupes ont fait beaucoup pour faciliter le dialogue et l'échange d'information.

Lors de son discours de clôture, l'honorable Gord Mackintosh, ministre de la Justice et procureur général du Manitoba, a souligné la nécessité de mobiliser les collectivités et les familles à l'appui de la jeunesse. Il a évoqué l'engagement que son gouvernement a pris sur la question auprès de l'unité antigang de la Police de Winnipeg et de l'unité antigang de la GRC, ainsi que la création d'un conseil sur la sécurité à l'école et d'autres initiatives de prévention.



# **RÉSUMÉ DES COMPTES RENDUS DE RECHERCHE**

## **Jeunesse et gangs de rue**

**Mme Sylvie Hamel**

**Chercheuse**

**Institut de recherche et de développement social des jeunes**

**Montréal (Québec)**

*Jeunesse et gangs de rue*<sup>1</sup> est un projet-pilote qui vise à élaborer et mettre en œuvre trois plans d'action locale axés sur la prévention du phénomène des gangs de jeunes à Montréal, et à déterminer s'ils sont transférables.

Les principes directeurs de ce projet-pilote s'inspirent de recommandations tirées d'une étude effectuée récemment à Montréal sur le phénomène des gangs. Selon les résultats de cette étude, les travailleurs sociaux et les jeunes ayant fait eux-mêmes l'expérience des gangs sont d'accord sur la nécessité de créer les conditions requises pour que les jeunes s'attachent à la collectivité comme ils s'attachent aux gangs. À cette fin, il faut : 1) tirer parti des forces des individus et des collectivités; 2) adopter une approche globale axée à la fois sur les jeunes, les familles, l'école et le quartier; 3) agir sur plusieurs fronts (prévention, sensibilisation, intervention/services, mobilisation, dissuasion, réinsertion, etc.); 4) privilégier une stratégie axée sur la coopération intersectorielle aux niveaux local et régional, en vue de favoriser le développement social.

À l'appui de la stratégie proposée, trois comités s'occupent de la planification, de l'implantation et de la mise en œuvre des plans d'action locale, un comité consultatif regroupant les instances locales et régionales appuie un plan d'action locale, et une équipe de chercheurs évalue le contenu, la mise en œuvre et les retombées des plans d'action.

Les membres des comités évalueront toutes les composantes du projet (problèmes éventuels, programmation, mise en œuvre, retombées et conditions pour l'établissement de partenariats) pour en assurer la transférabilité. Un guide sera préparé sur les divers plans d'action et sur les réalisations accomplies en matière d'action intersectorielle locale et régionale pour la prévention du phénomène des gangs.

Plus globalement, ce projet-pilote devrait aboutir non seulement à un recul de la participation à des gangs, mais également au mieux-être des jeunes grâce à la mobilisation des collectivités et à la promotion, par le développement social, des forces et des talents des jeunes.

---

<sup>1</sup> Ce projet est mis en œuvre grâce à une contribution versée dans le cadre de la Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime (Justice Canada, Solliciteur général Canada). La direction en est confiée à Sylvie Hamel (Ph.D.), Institut de recherche pour le développement social des jeunes, et à Marie-Marthe Cousineau, (Ph.D.), Centre international de criminologie comparée.

# **Théorisation des différences selon les sexes dans la réceptivité aux programmes de prévention de la violence dans les écoles**

**M<sup>me</sup> Sibylle Artz**

**Directrice**

**School of Child and Youth Care**

**Université de Victoria**

**Victoria (Colombie-Britannique)**

Des études révèlent que la violence ne peut être attribuée à une seule cause profonde. En fait, divers facteurs contribuent à la violence chez les jeunes : problèmes familiaux et sociaux, troubles neurologiques, troubles de la personnalité, traumatismes et autres expériences néfastes.

Les femmes, comme les hommes, sont capables de violence; en fait, la culture a une plus grande valeur prédictive que le sexe en la matière. En revanche, il ne fait aucun doute que les femmes et les hommes n'ont pas recours à la violence dans les mêmes conditions ni pour les mêmes raisons. Les jeunes femmes violentes s'en prennent physiquement à d'autres femmes pour attirer l'attention des hommes ou pour prouver qu'elles sont « aussi bonnes » que les hommes. Les jeunes hommes violents, pour leur part, jugent que la violence est masculine par définition, que c'est le meilleur moyen d'obtenir gain de cause et de démontrer « ce qu'on a dans le ventre ».

Les femmes et les hommes réagissent aussi différemment aux programmes de prévention de la violence. Les hommes sont moins disposés que les femmes à considérer toutes les formes de violence comme étant problématiques. Les femmes qui s'adonnent à la violence sont plus disposées que les hommes à changer leurs attitudes et leurs conduites. C'est pourquoi les programmes de prévention de la violence doivent être adaptés à ces différences selon le sexe pour être efficaces. Par exemple, le renforcement positif est efficace peu importe le sexe, mais les jeunes hommes sont plus réceptifs aux programmes de prévention de la violence lorsque d'autres hommes y participent, tandis que les jeunes femmes sont plus susceptibles de suivre des programmes d'entraide, antibrutés ou axés sur l'acquisition de compétences.

Pourquoi les jeunes femmes et les jeunes hommes réagissent-ils différemment à la violence et aux programmes de prévention de la violence? Parce que garçons et filles ne sont pas socialisés de la même manière. On apprend aux garçons à être stoïques, à vaincre leurs ennemis, à rechercher le pouvoir, l'influence et la domination, et à éviter de faire étalage de leurs émotions. Les filles, en revanche, sont incitées à se voir comme des objets de désir pour les hommes. On leur apprend que la beauté leur donne du pouvoir, que l'expérimentation sexuelle n'est pas « féminine » et que les autres filles sont leurs rivales dans la quête de l'attention masculine.

M<sup>me</sup> Artz affirme que nous ne devons pas négliger les effets des rapports entre les sexes dans la violence chez les jeunes, et qu'il nous faudra redéfinir les notions de sexe et de pouvoir afin d'élaborer des stratégies cohérentes et efficaces pour la prévention de la violence.

## **RÉSUMÉ DES PRÉSENTATIONS SUR LES PROGRAMMES DE PRÉVENTION**

### **Programme Choix pour les jeunes**

**M<sup>me</sup> Sandy McCaig  
Winnipeg, Manitoba**

M<sup>me</sup> Sandy McCaig a expliqué que le programme Choix pour les jeunes est un programme complet de prévention et d'intervention qui vise à aider les jeunes à se valoriser, à mener une vie équilibrée, à réussir leurs études et à devenir de bons citoyens. M<sup>me</sup> McCaig a précisé que le programme était conçu à l'intention des jeunes à risque – jeunes contrevenants, jeunes toxicomanes et jeunes ayant des tendances antisociales.

Le programme Choix pour les jeunes aide les participants à s'améliorer dans bien des domaines : résolution de problèmes et prise de décisions, communication interpersonnelle et travail en équipe, estime de soi et confiance en autrui, rapports avec les autres. Le programme offre aux jeunes à risque des solutions de rechange constructives, et accroît leur résistance et leurs chances de réussir leur vie.

Le programme Choix pour les jeunes est un moyen de lutte contre la toxicomanie, l'échec et le décrochage scolaires, la délinquance juvénile et les gangs de jeunes. Les jeunes qui participent au programme sont trois fois moins susceptibles que les autres de s'adonner à des activités criminelles.

Contribuent au programme la Winnipeg School Division, le service de police de Winnipeg, le ministère de la Justice du Manitoba (Services correctionnels communautaires et pour adolescents), le Service des loisirs et des parcs, l'Université de Winnipeg et le milieu des affaires.

### **Corps de cadets communautaire**

**Caporal Rick Sanderson  
Regina, Saskatchewan**

C'est un agent de la GRC, Rick Sanderson, qui a créé le corps de cadets de la Première nation de Carry the Kettle pour répondre aux préoccupations des habitants de la réserve au sujet de l'augmentation de la criminalité liée aux gangs dans leur communauté. Ce corps de cadets compte plus de 30 membres, dont des mafieux, voleurs de voitures et petits truands repentis.

Le corps de cadets offre aux jeunes une atmosphère familiale, où les cadets-chefs sont considérés comme des parents et les cadets comme des frères et sœurs. Comme les gangs, les cadets ont leur propre identité au sein du corps et gravissent les échelons du groupe en faisant leurs preuves. Ils apprennent ainsi à être eux-mêmes et fiers de ce qu'ils sont.

Depuis la création du corps de cadets, la criminalité a chuté de 55 % et la situation s'est améliorée dans les écoles au sein de la Première nation Carry the Kettle. C'est pourquoi d'autres collectivités ont créé à leur tour leur propre corps de cadets un peu partout au Canada, dont 33 en Saskatchewan.

## **Rock Solid Foundation**

**Caporal Tom Woods**

**Directeur exécutif, Rock Solid Foundation**

**Service de police d'Esquimalt**

**Victoria, Colombie-Britannique**

La Rock Solid Foundation a été créée en octobre 1997 par un groupe de policiers et de membres du club Shamrocks Lacrosse de Victoria, que l'escalade de la violence et de la criminalité chez les jeunes inquiétait. La fondation a pris plusieurs initiatives, dont la production d'un vidéodisque interactif contre la violence chez les jeunes, un projet d'embellissement de graffiti et d'autres programmes.

Les objectifs de la Rock Solid Foundation sont multiples : promouvoir un climat de non-violence dans la société par des programmes et projets innovateurs; prévenir la criminalité dans les écoles et dans la collectivité; apprendre à tous les enfants et jeunes gens des techniques d'autodéfense pour réagir doucement mais fermement aux menaces, aux conduites agressives, au taxage et à la violence; sensibiliser les institutions et les adultes à la nécessité de répondre aux demandes d'aide des enfants et des jeunes victimes de violence, de harcèlement et d'intimidation de la part de leurs pairs; promouvoir le développement économique des collectivités; élaborer des programmes et projets proactifs au profit des jeunes; recueillir des fonds à l'appui de ces programmes et activités.

## **Projet « Connais-tu ma gang? »**

**Commandant Michel Doucet et M. Maurice Chalom**

**Service de police de la Communauté urbaine de Montréal**

**Projet sur les gangs de rue**

**Montréal, Québec**

De nombreux parents sont préoccupés par la possibilité que leurs enfants se joignent à un gang, qu'ils aient de mauvaises fréquentations ou qu'ils soient victimes d'intimidation ou de harcèlement de la part de membres de gangs.

Le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, la Missing Children Society of Canada (MCSC), les maisons de jeunes de Montréal et les centres locaux de services communautaires (CLSC) de Montréal ont joint leurs efforts pour répondre à ces préoccupations. Ils ont mis sur pied un projet intitulé « Connais-tu ma gang? ».

Il s'agit de faire remplir un questionnaire aux parents qui veulent savoir dans quelle mesure leur enfant pourrait être attiré ou influencé par les gangs de rue ou par le style de vie des « jeunes délinquants ». Les résultats du questionnaire dûment rempli permettent aux parents de déterminer dans quelle catégorie de risque leur enfant pourrait éventuellement se retrouver. Par la suite, des suggestions sont formulées quant aux mesures que les parents pourraient prendre pour empêcher leur enfant de se livrer à des actes de violence et de s'associer à un gang. On leur propose diverses solutions, comme d'entretenir des contacts réguliers avec l'enfant, de s'intéresser et de le motiver à ses activités ou de se joindre à un groupe local d'entraide.

On recommande aux parents qui décèlent effectivement un problème d'agir sans délai en contactant les autorités scolaires ou en faisant un rapport à la police.

Dans le cadre de ce projet, des séances d'information à l'intention des parents sont organisées à Montréal pour remédier directement aux problèmes liés aux gangs.

## **RÉSUMÉ DES OBSERVATIONS DES JEUNES**

Quatorze jeunes venus des quatre coins du pays ont été réunis pour discuter de leurs expériences avec les gangs de jeunes et faire part des résultats de leur réflexion aux gens qui travaillent auprès des jeunes et des gangs de rue.

La veille du Forum, ces jeunes, âgés de 14 ans à 25 ans, ont donc passé la journée à répondre à cinq questions : qu'est-ce qui vous a décidé à renoncer à vous joindre à un gang? Quels sont les programmes ou les centres qui vous ont tenus à l'abri des gangs dans votre collectivité ? Que feriez-vous pour empêcher une sœur, un frère ou un cousin de se joindre à un gang? Si vous connaissiez quelqu'un qui fait partie d'un gang, que feriez-vous pour l'en faire sortir? Que devrait faire votre collectivité pour vous aider à dissuader les jeunes de se joindre à un gang?

Même si certaines questions sont plus difficiles que d'autres, les jeunes y ont répondu en toute franchise et de façon exhaustive. Voici un résumé de leurs réflexions.

### **Question 1**

#### **Qu'est-ce qui vous a décidé à renoncer à vous joindre à un gang?**

Selon les participants, la meilleure protection contre les gangs de rue, c'est un bon milieu familial. Les parents se doivent d'encadrer leur progéniture. Ils doivent respecter leurs enfants, leur faire confiance et communiquer avec eux. En cas de divorce, les deux parents doivent rester en relation étroite avec leurs enfants. Les parents qui ont des problèmes de drogue ou d'alcool devraient se faire traiter.

Pour une jeune personne qui ne peut compter sur l'appui de sa famille, une relation avec un mentor, comme un parent adulte, un animateur de programme communautaire ou un agent de police peut être bénéfique. Les policiers, en particulier, devraient s'employer à entretenir de bons rapports avec les jeunes dans leur collectivité.

Les jeunes qui sont incités à faire des plans pour l'avenir sont moins susceptibles de se joindre à un gang, tout comme ceux qui participent à des programmes éducatifs ou s'adonnent à un sport ou à la musique.

### **Question 2**

#### **Quels sont les programmes ou les centres qui vous ont tenu à l'abri des gangs dans votre collectivité ?**

Selon les participants, les programmes communautaires qui marchent emploient de jeunes travailleurs qui se soucient des jeunes et des questions qui les touchent. Les programmes de prévention de la violence devraient fournir aux jeunes aide et conseils, et l'occasion de prendre part à des activités constructives.



L'incarcération n'est pas une solution : c'est plutôt une façon de victimiser les jeunes qui ont déjà souffert de la négligence de leurs parents et de leurs écoles, et de l'absence de programmes communautaires valables. Qui plus est, les jeunes qui ont été incarcérés sont plus susceptibles de se livrer à la violence après leur mise en liberté.

### **Question 3**

#### **Que feriez-vous pour empêcher une sœur, un frère ou un cousin de se joindre à un gang?**

Les participants ont indiqué que, pour empêcher quelqu'un de se joindre à un gang, ils opteraient à la fois pour une assistance pratique – aider la personne à trouver du travail, à obtenir des services de counseling ou un lieu d'hébergement sûr – et un soutien moral. Ils n'hésiteraient pas à prévenir la personne des dangers qui guettent les membres d'un gang.

Selon les participants, pour être efficace, le message antigang doit être transmis aux enfants en bas âge. Ils suggèrent également que des programmes d'aide aux jeunes qui se sentent menacés ou vulnérables soient mis en place dans les collectivités.

### **Question 4**

#### **Si vous connaissiez quelqu'un qui fait partie d'un gang, que feriez-vous pour l'en faire sortir?**

Les participants ont indiqué qu'ils se montreraient compréhensifs, se garderaient de porter un jugement à l'égard de la personne et l'aideraient à trouver les ressources requises pour prendre un nouveau départ. Les participants ont reconnu que, pour repartir du bon pied, la personne devrait *choisir* de changer son mode de vie.

Les participants ont indiqué qu'un programme de détatouage parrainé par le gouvernement serait un moyen concret d'aider les jeunes à renoncer définitivement au mode de vie propre aux gangs.

### **Question 5**

#### **Que devrait faire votre collectivité pour vous aider à dissuader les jeunes de se joindre à un gang?**

Selon les participants, les jeunes veulent apporter une contribution positive à leur collectivité – et veulent être reconnus à ce titre.

Les programmes d'études en arts, les activités sportives, les cours de musique et de danse devraient être offerts dans toutes les collectivités. Il faudrait aussi des cafés, qui sont des lieux sûrs où les jeunes peuvent se retrouver après l'école.

Selon les participants, les médias sont un excellent moyen de faire connaître le message antigang. À l'échelle nationale, des célébrités pourraient apparaître dans des communiqués d'intérêt public dissuadant les jeunes de se joindre à un gang. À l'échelle locale, travailleurs communautaires et entrepreneurs pourraient faire connaître les programmes et les ressources accessibles aux jeunes par le canal des communiqués d'intérêt public.

## RÉSUMÉ DES TABLES RONDES – THÈMES CLÉS

Le Forum comportait deux réunions en petits groupes pour donner aux participants et aux observateurs l'occasion d'échanger des idées et de mettre en commun leurs expériences. On a posé les questions suivantes aux délégués : quels sont les défis à relever en matière de prévention de la violence chez les jeunes et des gangs de jeunes? Qu'est-ce qui marche et qu'est-ce qui ne marche pas dans ce domaine? Que peut-on faire de plus? S'agit-il d'un problème local ou d'un problème régional? Les groupes de discussion ont abouti à des réponses très constructives, dont voici les principaux éléments :

- Le meilleur moyen de lutte contre la violence et l'appartenance à un gang chez les jeunes, c'est l'intervention précoce. Pour que les enfants grandissent dans un milieu favorable, les pouvoirs publics doivent investir dans des initiatives comme les cours sur le rôle parental destinés aux jeunes, et les programmes d'aide et de médiation par les pairs destinés aux élèves.
- Les programmes éducatifs devraient tenter de contrer la tendance que manifeste l'industrie du divertissement de valoriser les gangs et le commerce de la drogue par le canal des films et des vidéo-clips.
- Il faut offrir aux ex-membres de gang la formation et les options qui leur permettront de se dissocier de la vie des gangs et de contribuer à la vie de leur collectivité.
- Le grand public doit être incité à rejeter le stéréotype selon lequel tous les jeunes sont de la mauvaise graine.
- Nous devons prendre des mesures de prévention contre l'aliénation et la dévalorisation qu'éprouvent certains jeunes. La technologie érode les cultures traditionnelles et, du même coup, le sentiment d'appartenance à un groupe culturel ou ethnique chez certains jeunes en particulier. Il faut faire le nécessaire pour préserver les cultures traditionnelles, et pour investir dans les bons programmes, à commencer par l'enseignement de l'anglais ou du français comme langue seconde pour les jeunes immigrants.
- Les jeunes aspirent à plus de possibilités en matière d'emploi et de loisirs. Ils ont besoin de guides de ressources, de maisons d'hébergement sûres et de haltes-accueil.
- Les organismes gouvernementaux et les groupes communautaires qui fournissent aux jeunes les services dont ils ont besoin devraient faire connaître ces services à leur clientèle.
- Les intervenants du système de justice pénale – à commencer par la police – doivent coordonner leurs efforts sur plusieurs fronts : la lutte contre la violence et les gangs de jeunes; la formation des membres de l'ordre judiciaire sur les gangs et la violence chez les jeunes; la collaboration entre policiers et d'autres intervenants de la collectivité dont les travailleurs sociaux et les bénévoles, à la recherche d'une solution.

- Tous les ordres de gouvernement doivent coordonner leurs efforts de lutte contre la violence et les gangs de jeunes. Les ministères et organismes gouvernementaux responsables de l'éducation, de la police, des services correctionnels et des questions de santé devraient contribuer aux initiatives antigang.
- Un groupe de travail fédéral-provincial-territorial devrait être chargé d'élaborer une stratégie nationale antigang.
- Nous devons nous entendre sur un protocole fédéral-provincial-territorial de communication de renseignements sur les membres de gang. Les gouvernements doivent travailler de concert à la constitution d'une base de données centralisée qui facilitera l'échange d'information sur les membres de gang.

## **RECOMMANDATIONS**

À la fin du Forum, l'animateur a présenté un certain nombre de recommandations au nom des participants :

1. Que des ateliers régionaux (provinciaux-territoriaux) soient organisés pour permettre aux intervenants de divers secteurs de débattre des pratiques actuelles et des initiatives à venir;
2. Qu'un troisième forum national soit organisé pour permettre aux représentants des ateliers régionaux de faire le point sur leurs discussions;
3. Qu'un groupe de travail fédéral-provincial-territorial soit chargé de définir des approches multisectorielles à adopter pour lutter contre la violence et les gangs;
4. Que les participants et les observateurs s'engagent à mobiliser leurs organismes ainsi que les services de police et les gouvernements;
5. Qu'un forum soit organisé au cours duquel les responsables des politiques s'attaqueraient aux problèmes systémiques touchant la jeunesse et les gangs.

## RÉSUMÉ DES COMMENTAIRES D'ÉVALUATION

Nous estimons qu'il est très important de transmettre les observations et les suggestions formulées par les participants et les observateurs. Ces derniers ont été très satisfaits du déroulement du forum, dans l'ensemble. Voici leurs commentaires dont nous tiendrons compte pour la suite.

- « Il serait utile de mieux connaître les tendances relatives aux gangs, à leur mode d'identification, etc. »
- « Les représentants provinciaux devraient préparer de la documentation sur les programmes offerts dans chaque région. »
- « Les jeunes devraient être mieux représentés, à commencer par les membres de gang. »
- « L'idée des forums régionaux est excellente. Envisager la possibilité d'inviter les parents de membres de gang à participer. »
- « La partie la plus importante du forum était les tables rondes. À l'avenir, il faudrait inviter d'autres partenaires – éducateurs, représentants des provinces, des municipalités, des services de santé, etc. »
- « Très utile dans l'ensemble. La prochaine fois, envisager d'accroître la représentation des jeunes (au moins le tiers des participants). »
- « Les gouvernements doivent envoyer davantage d'observateurs. »
- « Des représentants du secteur privé devraient être invités au prochain forum. »
- « Accroître les petits groupes de discussion ayant des objectifs très précis. Rendre les résultats de recherche et descriptions de programmes plus accessibles, et accroître la représentation multisectorielle et intergouvernementale. »
- « Ce forum est toujours une excellente occasion d'échanger de l'information. Le prochain pourrait être axé sur les initiatives qui privilégient les services intégrés, sur les outils d'évaluation aux fins d'intervention précoce, et sur les liens dynamiques que doit établir la police pour ses interventions et le programme de déjudiciarisation. Il faudrait aussi prévoir un débat sur les conditions de mise en application de la nouvelle loi sur la jeunesse. »
- « Il faudrait inviter davantage de chefs autochtones; les membres de collectivités isolées devraient aussi avoir leur mot à dire. »
- « Plus de discussions en groupes sur des sujets précis dont les résultats sont présentés à l'ensemble des participants – les pour et les contre, les solutions. Ce forum devrait durer de 3 à 4 jours. Deux jours passent trop vite lorsqu'il y a seulement 4 heures de travail constructif. Trop de temps consacré aux présentations des uns et des autres et à la séance de clôture. »
- « Il faudrait davantage d'interaction. »
- « Le Solliciteur général pourrait peut-être ajouter de l'information dans son site Web sur le chapitre de la recherche faite au Canada à ce sujet. Les participants devraient présenter un bilan de la situation dans leurs collectivités respectives en ce qui a trait aux gangs – sous forme de documents à distribuer au Forum ou accessibles sur le site Web. J'ai beaucoup apprécié cette occasion d'apprentissage et de réseautage. Je vais relever le défi lancé. »

## ORDRE DU JOUR

**LE JEUDI 29 MARS 2001**

- 18 h 30            Inscription
- 19 h                Vin et fromage

**LE VENDREDI 30 MARS 2001**

- 8 h – 8 h 15        Inscription
- 8 h 15 – 8 h 45    Petit déjeuner à l'européenne
- 8 h 45                M. Menno Zacharias  
Sous-chef de police  
Service de police de Winnipeg
- M<sup>me</sup> Yvette Aloïsi  
Directrice générale, Police et application de la loi  
Solliciteur général Canada  
Coanimatrice du forum
- M. Pierre Sangollo  
Chef de police  
Service de police de Sainte-Julie  
Coanimateur du forum
- 9 h 30 – 10 h        Présentation des participants
- 10 h – 10 h 15      Pause
- 10 h 15 – midi      Comptes rendus de recherches sur les programmes de prévention
- M<sup>me</sup> Sylvie Hamel  
Chercheuse  
Institut de recherche et de développement social des jeunes  
Montréal (Québec)
- M<sup>me</sup> Sibylle Artz  
Directrice  
School of Child and Youth Care [École de puériculture]  
Université de Victoria
- midi – 13 h         Déjeuner
- 13 h – 14 h 45      Présentation de programmes de prévention communautaires

M <sup>me</sup> Sandy McCaig Programme <i>Choix</i> pour les jeunes Winnipeg (Manitoba)	Caporal Tom Woods Service de police d'Esquimalt Directeur exécutif de la <i>Rock Solid Foundation</i> Victoria (Colombie-Britannique)
Commandant Michel Doucet et M. Maurice Chalom Service de police de la Communauté urbaine de Montréal Projet sur les gangs de rue Montréal (Québec)	Caporal Rick Sanderson Corps de cadets communautaire Regina (Saskatchewan)

14 h 45 – 15 h          Pause

15 h – 16 h              Discussions en petits groupes sur le thème :  
« Quels sont les défis à relever en matière de prévention de la violence  
chez les jeunes et des gangs de jeunes? »

16 h – 17 h              Compte rendu des discussions en petits groupes

### **LE SAMEDI 31 MARS 2001**

8 h 15 – 8 h 45          Petit déjeuner à l'euro péenne

8 h 45 – 10 h 30        Débat avec la participation de jeunes

10 h 30 – 10 h 45        Pause

10 h 45 – midi           Discussions en petits groupes sur les thèmes :  
« Qu'est-ce qui marche et qu'est-ce qui ne marche pas dans ce domaine?  
Que peut-on faire de plus? S'agit-il d'un problème local ou d'un problème  
régional? »

midi – 13 h              Déjeuner

13 h – 14 h 15            Compte rendu des discussions en petits groupes

14 h 15 – 14 h 30        Pause

14 h 30 – 15 h 15        Table ronde sur les prochaines étapes et récapitulation

15 h 15 – 15 h 30        Mot de la fin  
L'honorable Gord Mackintosh  
Ministre de la Justice et procureur général du Manitoba

15 h 30                    Clôture du forum



## ANNEXE B

Le ministère du Solliciteur général du Canada aimerait remercier les personnes et les organisations suivantes pour leur aide à la planification et à l'organisation du Forum national sur les gangs de jeunes.

### **SOLLICITEUR GÉNÉRAL CANADA**

Marian Harymann	directrice intérimaire, Division de l'application de la loi
Lawrence Aimoe	inspecteur, GRC
Barbara D'Amico	analyste des politiques, Division de l'application de la loi
Amanda Lamoureux	analyste des politiques, Division de l'application de la loi
Lucie Baulne	analyste des politiques, Division de l'application de la loi

### **CENTRE NATIONAL DE PRÉVENTION DU CRIME**

Marilena Schieda	analyste de programmes, Centre national de prévention du crime
Dina Juras	Conseillère régionale en liaison, Programme de mobilisation des collectivités

### **MINISTÈRE DE LA JUSTICE**

Paula Kingston	avocate, Justice pour les jeunes
----------------	----------------------------------

### **MINISTÈRE DE LA SANTÉ**

Brian Ward	directeur, Division de l'enfance et de la jeunesse
Helen McElroy	gestionnaire, Division de l'enfance et de la jeunesse

### **GENDARMERIE ROYALE DU CANADA**

Dorothy Franklin	officier responsable, Stratégie nationale sur la jeunesse
Graham Robinson	sergent d'état-major, Prévention du crime, Assistance aux victimes
Al O'Donnell	inspecteur, officier responsable, Services de police communautaires, contractuels et autochtones
Sam Anderson	caporal, Services de police autochtones (Manitoba)

### **SERVICE DE POLICE DE WINNIPEG**

Willie Ducharme	agent de police, Services de police autochtones
Rick Kosowan	agent de police
Ron Hodgins	sergent, unité des gangs de rue de la ville de Winnipeg

### **PROVINCE DU MANITOBA**

Wendy Huggan	coordonnatrice de la prévention criminelle, Direction générale de la sécurité publique
--------------	--

### **COPRÉSIDENT**

Pierre Sangollo	chef, Service de police de Sainte-Julie
-----------------	---

### **Contribution complémentaire**

Rebecca Thompson	analyste des politiques, Solliciteur général Canada
------------------	---

**National Youth Forum on the Prevention of Violence and Gangs  
Forum national des jeunes sur la prévention de la violence et les gangs  
Contact List / Liste de contacts**

**Caporal Karen Adams**

Gendarmerie royale du Canada  
Division « Dépôt »  
P.O. Box 6500  
Regina (Saskatchewan)  
S4P 3J7  
Tél. : (306) 780-5063  
Fax : (306) 780-3466

**Caporal Sam Anderson**

Services de police communautaires,  
contractuels et autochtones  
Division D - Manitoba  
1091 Portage Avenue  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C-3K2

**Inspecteur Lawrence Aimoe**

Analyste des politiques et agent de liaison  
de la GRC  
Direction générale de la police et de  
l'application de la loi  
340, avenue Laurier Ouest  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0P8  
Tél. : (613) 991-4245  
Fax : (613) 990-3984

**Sybille Artz**

Directrice  
School of Child and Youth Care  
Université de Victoria  
P. O. Box 1700  
Victoria (Colombie-Britannique)  
V8W 2Y2  
Tél. : (250) 721-6472

**Yvette Aloïsi**

Directrice générale  
Police et application de la loi  
Solliciteur général Canada  
340, avenue Laurier Ouest  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0P8

**Stu Auty**

Président  
Canadian Safe School Network  
130 Dundas Street West, suite 304  
Mississauga (Ontario)  
L5A 3V8  
Tél. : (905) 848-0440  
Fax : (905) 848-3419

**Chris Anderson**

a/s agent Kim Hall  
Détachement de Chilliwack  
45924 Airport Road  
Chilliwack (Colombie-Britannique)  
V2P 1A2

**Deborah Barnes**

Higherground Community Youth Services  
674 Markhan Street  
Toronto (Ontario)  
M6G 2L9

**Lucie Baulne**

Analyste des politiques  
Direction générale de la police et de  
l'application de la loi  
Solliciteur général Canada  
340, avenue Laurier Ouest  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0P8  
Tél. : (613) 991-4765  
Fax : (613) 990-3984

**Curtis Bell**

The Renascent Foundation  
Road Toad Program  
365 Bloor Street East, Suite 1600  
Toronto (Ontario)  
M4W 3L4  
Tél. : (416) 927-1202  
Fax : (416) 927-0363

**Inspecteur Len Busch**

Direction générale de la police des  
autochtones/Services de police  
communautaires, contractuels et autochtones  
1200, promenade Vanier  
Ottawa (Ontario)  
K1A-OR2  
Tél. : (613) 993-6717

**Shunee Byrne**

a/s sergent Wade Blake  
Services de police communautaires et  
autochtones  
Bureau de liaison nord  
P.O. Box 1480, Division « B »  
Happy Valley – Goose Bay  
Labrador (Terre-Neuve)  
A0P 1E0

**Rob Cameron**

Gendarmerie royale du Canada  
Division « D », Unité de sensibilisation aux  
gangs  
1091 Portage Avenue  
Winnipeg (Manitoba)  
R3G 0S6  
Tél. : (204) 983-2778

**Boyd Campbell**

Vice-président  
Association canadienne des policiers  
141, rue Catherine, bureau 100  
Ottawa (Ontario)  
K2P 1C3  
Tél. : (613) 231-4168  
Fax : (613) 231-3254

**Tullio Caputo**

Faculté de sociologie et d'anthropologie  
Université Carleton  
Ottawa (Ontario)  
K1S 5B6  
Tél. : (613) 520-2600 x2617

**Rod Carleton**

Gendarmerie royale du Canada  
Stratégie nationale sur la jeunesse  
1200, promenade Vanier  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0R2  
Tél. : (613) 993-2067

**Luis Carrillos**  
Hispanic Development Council  
Coordonnateur des programmes jeunesse  
517 College Street, Suite 402  
Toronto (Ontario)  
M6G 4A2  
Tél. : (416) 516-0851  
Fax : (416) 516-0900

**Maurice Chalom**  
Conseiller en relations avec la collectivité  
Service de police de la Communauté urbaine  
de Montréal  
1441, rue Saint-Urbain  
Montréal (Quebec)  
Tél. : (514) 280-6782  
Fax : (514) 280-3069

**Spencer Clements**  
New Directions in Discipline  
412 Cambridge  
Winnipeg (Manitoba)  
R3M 3G7  
Tél. : (204) 942-6965

**Raymond Corrado**  
Faculté de criminologie  
Université Simon Fraser  
8888 University Drive  
Burnaby (Colombie-Britannique)  
V5A 1S6  
Tél. : (604) 291-3629

**Caroline Krebs**  
Analyste des politiques  
Développement des ressources humaines  
Canada  
Élaboration des programmes et politiques  
140, promenade du Portage  
Hull (Québec)  
K1A 0J9  
Tél. : (613) 994-2399  
Fax : (613) 953-9354

**Barbara D'Amico**  
Analyste des politiques  
Direction générale de la police et de  
l'application de la loi  
340, avenue Laurier Ouest  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0P8  
Tél. : (613) 990-2717  
Fax : (613) 990-3984

**Bob Dean**  
Directeur  
Association canadienne des commissions de  
police  
11710-100<sup>th</sup> Avenue, Apt. 403  
Edmonton (Alberta)  
T5K 2G3  
Tél. : (416) 482-0966

**Sandra De Laronde**  
Ministère de la Justice du Manitoba  
405 Broadway, 2<sup>nd</sup> Floor  
Woodsworth Building  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 3L6  
Tél. : (204) 945-3909  
Fax : (204) 948-2150

**Michel Doucet**

Commandant  
Chef de la Section intervention jeunesse  
7700, boul. Langelier, bureau 118  
Saint-Léonard (Québec)  
H1S 2Z6  
Tél. : (514) 280-0494  
Fax : (514) 280-0691

**Agent Willie Ducharme**

Service de police de Winnipeg  
Agent de liaison autochtone  
P.O. Box 1680  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 2Z7  
Tél. : (204) 986-8148  
Fax : (204) 957-2450

**Agent-détective Steve Elson**

Service de police de Vancouver  
Services à la jeunesse  
312 Main Street  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
V6A 2T2  
Tél. : (604) 717-3146  
Fax : (604) 717-2817

**Sergent-détective Glenn Fabe**

Service de police de Hamilton  
Unité de la criminalité urbaine  
155 King William Street,  
Box 1060, LCD 1  
Hamilton (Ontario)  
L8N 4C1  
Tél. : (905) 546-3831  
Fax : (905) 546-2795

**Marcus Fallen**

A/s M. Tom Patrick  
Centre de la jeunesse  
Service de police d'Ottawa  
1463 Prince of Wales Drive  
Ottawa (Ontario)  
K2C 1N7

**William Flett**

a/a Sandy McCaig  
Programme Choix pour les jeunes  
Directeur des services aux élèves  
The Winnipeg School Division No. 1  
1075 Wellington Avenue  
Winnipeg (Manitoba)  
R3E 0J7

**Gendarme Dean Fontaine**

GRC  
1091 Portage Avenue  
Winnipeg (Manitoba)  
R3G 0S6  
Tél. : (204) 983-4913

**Dorothy Franklin**

Officier responsable  
Stratégie nationale sur la jeunesse  
Gendarmerie royale du Canada  
1200, promenade Vanier  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0R2  
Tél. : (613) 993-4712  
Fax : (613) 998-2405

**Jamie Gaber**  
a/a caporal Tom Woods  
Directeur exécutif  
Rock Solid Foundation  
1229 Esquimalt Road  
Victoria (Colombie-Britannique)  
V9A 3P1

**Chris Giles**  
Faculté de criminologie  
Université Simon Fraser  
8888 University Drive  
Burnaby (Colombie-Britannique)  
V5A 1S6  
Tél. : (604) 291-3213

**Rob Gordon**  
Directeur  
Faculté de criminologie  
Université Simon Fraser  
8888 University Drive  
Burnaby (Colombie-Britannique)  
V5A 1S6  
Tél. : (604) 291-4305

**Vanteo Grant**  
a/s off. resp. et inspecteur Ted Upshaw  
Détachement de Cole Harbour,  
Gendarmerie royale du Canada  
1171 Cole Harbour Road  
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)  
B2V 1E8

**Gendarme Kim Hall**  
British Columbia Youth Police Network  
Gendarmerie royale du Canada  
Détachement de Chilliwack  
45924 Airport Road  
Chilliwack (Colombie-Britannique)  
V2P 1A2  
Tél. : (604) 792-4611  
Fax : (604) 702-4243

**Sylvie Hamel**  
Institut de recherche pour le développement  
social des jeunes  
1001, boul. de Maisonneuve Est, 7<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H2L 4R5  
Tél. : (514) 896-3484  
Fax : (514) 896-3400

**Sergent-détective Ron Hodgins**  
Service de police de Winnipeg  
Unité antigang  
P.O. Box 1680  
Winnipeg (Manitoba)  
K3C 2Z7  
Tél. : (204) 986-6048  
Fax : (204) 942-6731

**Wendy Huggan**  
Coordonnatrice de la prévention criminelle  
Ministère de la Justice du Manitoba  
379 Broadway, room 200  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 0T9  
Tél. : (204) 945-6782  
Fax : (204) 948-2740



**Danny A. Johnson**

Service de la prévention de la criminalité  
Gouvernement du Québec  
Ministère de la Sécurité publique  
2525, boul. Laurier, 4<sup>e</sup> étage A  
Sainte-Foy (Québec)  
G1V 2L2  
Tél. : (418) 644-3003  
Fax : (418) 646-3564

**Adam Joiner**

a/s M. Tom Patrick  
Centre de la jeunesse  
Service de police d'Ottawa  
1463 Prince of Wales Drive  
Ottawa (Ontario)  
K2C 1N7

**Dina Juras**

Conseillère régionale en liaison  
Centre national de prévention du crime  
601-310 Broadway Avenue  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 0S6  
Tél. : (204) 984-5925

**Paula Kingston**

Avocate  
Justice pour la jeunesse  
Direction générale des politiques en matière  
de droit pénal et de justice communautaire  
Justice Canada  
180, rue Elgin, 7<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H8  
Tél. : (613) 954-3187  
Fax : (613) 954-3294

**Gendarme Rick Kosowan**

Service de police de Winnipeg  
Instructeur, école de police  
P.O. Box 1680  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 2Z7  
Tél. : (204) 986-7415  
Fax : (204) 986-6101

**Amanda Lamoureux**

Analyste des politiques  
Direction générale de la police et de  
l'application de la loi  
Solliciteur général Canada  
340, avenue Laurier Ouest  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0P8  
Tél. : (613) 990-8361  
Fax : (613) 990-3984

**Danny Lega**

Centre national de prévention du crime  
284, rue Wellington  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H8  
Tél. : (613) 946-6605

**Sergent Cory Lerat**

2020 – 9<sup>th</sup> Avenue  
Prince Albert (Saskatchewan)  
S6V-6J7  
Tél. : (306) 765-5577

**Gendarme Rob Lockhart**  
Gendarmerie royale du Canada  
Unité de sensibilisation aux gangs  
122 Selkirk Avenue  
Thompson (Manitoba)  
R8N 0M9  
Tél. : (204) 677-6955  
Fax : (204) 677-6947

**Ziggie Malyniwsky**  
Chef, Section de la réduction de  
l'approvisionnement et du dépistage  
Organisation des États américains  
Commission interaméricaine de lutte contre  
l'abus des drogues  
1889 F Street, NW  
Washington (DC) 20006  
Tél. : (202) 458-3742  
Fax : (202) 458-3658

**Louise Logue**  
Coordonnatrice des interventions auprès des  
jeunes  
C. P. 9634, Station T  
Ottawa (Ontario)  
K1G 6H5  
Tél. : (613) 236-1222 x5342  
Fax : (613) 760-8045

**Agent-détective Joe Matthews**  
Service de police de Toronto  
75 Eglinton Avenue West  
Toronto (Ontario)  
M5C 1L8  
Tél. : (416) 808-5006  
Fax : (416) 808-5022

**Chef Edgar MacLeod**  
Service régional de police de Cape Breton  
865 Grand Lake Road  
Sydney (Nouvelle-Écosse)  
B1P 6W2  
Tél. : (902) 563-5095  
Fax : (902) 567-2266

**Sandy McCaig**  
Programme Choix pour les jeunes  
Directrice des services aux élèves  
The Winnipeg School Division No. 1  
1075 Wellington Avenue  
Winnipeg (Manitoba)  
R3E-0J7  
Tél. : (204) 788-0203

**Myrna Majano**  
Direction générale de la santé des Premières  
nations et des Inuits  
391 York Avenue, Suite 420  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 0P4

**Helen McElroy**  
Section de la coordination des systèmes et  
des politiques stratégiques  
Édifice Jeanne-Mance  
Localisateur postal : 1909C2  
Pré Tunney  
Ottawa (Ontario)  
K1A 1B4  
Tél. : (613) 952-1780  
Fax : (613) 946-2324

**Brian McKinnon**

Président  
Association canadienne des directeurs  
d'école  
2135 Sills Street  
Thunder Bay (Ontario)  
P7E 5T2  
Tél. : (807) 625-5160  
Fax : (807) 623-7848

**Crystal McLeod**

a/s caporal Rick Sanderson  
Section des services de police autochtones  
DG GRC Regina  
6101 Dewdney Avenue  
Bag Service 2500  
Regina (Saskatchewan)  
S4P 3K7

**Janet McPherson**

a/s Sandy McCaig  
Programme Choix pour les jeunes  
Directrice des services aux élèves  
The Winnipeg School Division No. 1  
1075 Wellington Avenue  
Winnipeg (Manitoba)  
R3E 0J7

**Agent-détective Scott Meikle**

Service de police de Vancouver  
Services jeunesse  
312 Main Street  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
V6A 2T2  
Tél. : (604) 717-3146  
Fax : (604) 257-3716

**Sergent Russ Mirasty**

Gendarmerie royale du Canada  
Section des services de police autochtones  
Bag Service 6500  
6101 Dewdney Avenue  
Regina (Saskatchewan)  
S4P 3K7  
Tél. : (306) 780-6457  
Fax : (306) 780-5500

**Marlene M. Moretti**

Professeure  
Faculté de psychologie  
Université Simon Fraser  
8888 University Drive  
Burnaby (Colombie-Britannique)  
V5A 1S6  
Tél. : (604) 291-3604  
Fax : (604) 291-3427

**Inspecteur Al O'Donnell**

Services de police communautaires,  
contractuels et autochtones  
Gendarmerie royale du Canada  
Division D - Manitoba  
1091-Portage Ave  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C-3K2  
Tél. : (204) 983-5413

**Robert Paris**

PACT de rue  
6669, rue Casgrain  
Montréal (Québec)  
H2S 2Z4  
Tél. : (514) 278-9181  
Fax : (514) 278-5438

**Tom Patrick**

Directeur  
Centre jeunesse de la police d'Ottawa  
1463, promenade Prince of Wales  
Ottawa (Ontario)  
K2C 1N7  
Tél. : (613) 727-5398  
Fax : (613) 727-2696

**Pierre Poupart**

Coordonnateur – Institut universitaire  
Direction de la recherche et du  
développement  
1001, boul. De Maisonneuve Est, 7<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H2L 4R5  
Tél. : (514) 896-3450  
Fax : (514) 896-3400

**Eldon Paul**

Gendarmerie royale du Canada  
P.O. Box 70  
Gypsumville (Manitoba)  
R0C 1J0  
Tél. : (204) 659-5224

**Cathy Prowse**

a/s Service de police de Calgary  
133 – 6<sup>th</sup> Avenue, SE  
Calgary (Alberta)  
T2G 4Z1  
Tél. : (403) 206-8341

**Agent-détective Craig Peddle**

Service de police de Toronto  
40 College Street  
Toronto (Ontario)  
M5G 2J3  
Tél. : (416) 808-7667  
Fax : (416) 808-7052

**Natasha Quidel-Ramos**

2312, rue Centre, app. 31  
Montréal (Québec)  
H3K 1J7

**Inspecteur Jim Potts**

Police provinciale de l'Ontario  
Quartier général principal  
Lincoln M. Alexander Building  
777 Memorial Avenue  
Orillia (Ontario)  
L3V 7V3  
Tél. : (705) 329-6306

**Sergeant Doug Reti**

Section nationale de recrutement, GRC  
250, chemin Tremblay  
Ottawa (Ontario)  
K1A-0R2  
Tél. : (613) 993-3679

**Agent-déetective Dan Robinson**

13<sup>e</sup> Division, Unité de la criminalité urbaine  
Service de police de Toronto  
1435 Eglinton Avenue West  
Toronto (Ontario)  
M6C 3Z4  
Tél. : (416) 808-1353  
Fax : (416) 808-1302

**Sergent d'état-major Graham Robinson**

s.-off. resp. Prévention du crime/ Services  
aux victimes  
Services de police communautaires,  
contractuels et autochtones  
1200, promenade Vanier  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0R2  
Tél. : (613) 998-6108  
Fax : (613) 998-2405

**Joseph Rogers**

Chercheur  
Observatoire interaméricain sur les drogues  
Organisation des États américains  
Commission interaméricaine de lutte contre  
l'abus des drogues  
1889 F Street, NW  
Washington, DC, 20006  
Tél. : (202) 458-3390  
Fax : (202) 458-3658

**Pierre Sangollo**

Directeur,  
Sécurité publique de Sainte-Julie  
1580, chemin du Fer-à-cheval  
Sainte-Julie (Québec)  
J3E 1Y2  
Tél. : (450) 922-7013

**Caporal Rick Sanderson**

Gendarmerie royale du Canada  
Division « F »  
Bag Services 2500  
6101 Dewdney Avenue  
Regina, Saskatchewan  
S4P 3K7  
Tél. : (306) 780-7778  
Fax : (306) 780-5500

**Marilena Schieda**

Analyste des programmes  
Centre national de prévention du crime  
Justice Canada  
284, rue Wellington  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H8  
Tél. : (613) 952-9536  
Fax : (613) 952-3515

**Barbara Ann Simmons**

Liaison avec la collectivité  
Gendarmerie royale du Canada  
Black Culture Centre  
1149 Main Street  
Dartmouth, Nova Scotia  
B2Z 1A8  
Tél. : (902) 426-8130  
Fax : (902) 426-4185

**Gary Sova**

Service de l'enfance en difficulté  
The Winnipeg School Division No. 1  
700 Elgin Avenue  
Winnipeg (Manitoba)  
R3E 1B2  
Tél. : (204) 774-4525  
Fax : (204) 775-6245

**Detective Rick Stewart**

Service de police d'Edmonton  
9620 – 103 A Avenue  
Edmonton (Alberta)  
T5H 0H7  
Tél. : (780) 421-2880  
Fax : (780) 421-2330

**Murray Sawatsky**

Directeur  
Service de police de la Saskatchewan  
Saskatchewan Justice  
1874 Scarth Street, 7<sup>th</sup> Floor  
Regina (Saskatchewan)  
S4P 3V7  
Tél. : (306) 787-6534

**Wanda Tawkin**

Programme Choix pour les jeunes  
1075 Wellington Avenue  
Winnipeg (Manitoba)  
R3E 0J7  
Tél. : (204) 788-0203  
Fax : (204) 772-3911

**Curtis Teatch**

a/s caporal Rick Sanderson  
Section des services de police autochtones  
DG GRC Regina  
6101-Dewdney Ave. Bag 2500  
Regina (Saskatchewan)  
S4P 3K7

**Michael Tucker**

Directeur exécutif  
Drug Abuse Secretariat  
2 – 6 Melmac Avenue  
Kingston 5 (Jamaïque)

**Reginald Wadestrandt**

8880, rue Maurice Duplessis  
Montréal (Québec)  
H1E 3L1

**Jontia Whynder**

a/s off. resp. inspecteur Ted Upshaw  
Détachement de Cole Harbour  
Gendarmerie royale du Canada  
1171 Cole Harbour Road  
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)  
B2V 1E8

**Royce Wilson**

Secrétariat de la justice  
Assemblée des Premières nations  
1, rue Nicholas, bureau 1002  
Ottawa (Ontario)  
K1N 7B7

**Pauline Wong**

Analyste des politiques  
Direction générale de la police des  
Autochtones  
Solliciteur général Canada  
340, avenue Laurier ouest  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0P8  
Tél. : (613-990-8253)

**Tom Woods**

Directeur exécutif  
Rock Solid Foundation  
1229 Esquimalt Road  
Victoria (Colombie-Britannique)  
V9A 3P1  
Tél. : (250) 386-7625  
Fax : (250) 386-0202

**Pamela Zorn**

Animatrice auprès des jeunes

7 Balcom Cove

Winnipeg (Manitoba)

R2R 1C1

Tél. : (204) 632-5788

